



FICHE D'ADHESION - ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

Renseigné(e) par:

Date :

Adhérent

Bénévole

Mme

M

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Nationalité

Téléphones

①

②

Mail

Zone d'influence ☐

Arrondissement ☐

Autre Arrondissement ☐

Autre département ☐

Personne à prévenir en cas d'urgence

Mme

M

Nom

Prénom

Téléphone

Informations Complémentaires

Actuellement vous êtes :

Salarié(e)

Demandeur d'emploi

En Formation

Étudiant(e)

Retraité(e)

Autre

Votre profession

Votre orientation

Vos compétences

Comment avez-vous connu
le Centre Socioculturel Belleville ?

Situation familiale

Marié(e) ☐ Veuf (ve) ☐ En union libre ☐ Célibataire ☐

Conjoint Nom Prénom

Enfants à charge : 0 1 2 3 4 5 6 (Entourer la valeur correspondante)

Qui s'inscrit ↓

Nom	Prénom	F	M	né(e) le	* Activités proposées : Accompagnement à la scolarité - ASL - Informatique - Ateliers adultes - Ateliers ados - Ateliers enfants ...

Autorisation de droit à l'image pour l'adhérent et sa famille et gestion des données personnelles:

J'autorise les prises de photos et de films pour moi et mes enfants* et leur diffusion lors des activités organisées par le CSBV au centre, à l'extérieur du centre, sur le site internet, Facebook, etc...

* Rayer la mention inutile :

J'autorise ☐ Non, je n'autorise pas ☐

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le CSBV s'engage à ne pas diffuser vos données personnelles et à les utiliser uniquement pour ses besoins exclusifs.

Adhésion à l'association :

L'adhésion est obligatoire et donne le droit de voter à l'assemblée générale.
Elle est familiale et comprend les enfants et les parents à charge (mineurs ou majeurs). Un enfant majeur de la famille peut prendre une adhésion supplémentaire s'il souhaite voter à l'assemblée générale.
L'adhésion donne le droit de participer à certaines actions proposées par le centre socioculturel (dans la limite des places disponibles).
Aucun remboursement ne sera fait en cours d'année.

10€

Inscription aux activités :

Le montant couvre les frais d'inscription pour une personne pour l'ensemble des actions (dans la limite des places disponibles).
Certaines actions peuvent cependant faire l'objet d'une participation financière supplémentaire.
Aucun remboursement ne sera fait en cours d'année

15€

Frais d'inscription par personne supplémentaire :

Les frais d'inscription par personne supplémentaire sont de 5€, à partir de 6 ans, et ce pour l'ensemble des actions.
Certaines actions peuvent cependant faire l'objet d'une participation financière supplémentaire.
Aucun remboursement ne sera fait en cours d'année.

5€x...

Don :

Je fais un don à l'Association Belleville, pour un montant de :

Remarques particulières :

TOTAL

€

☐ Lu et approuvé

Payé

Cheque

Espèces

CB

Impayé

Signature :